



INITIAL COMPLÉMENT PHOTOVOLTAÏQUE (BR PV, B2V, BC)

OBJECTIF(S)

Les principaux objectifs de cette formation sont de permettre aux salariés de mettre en application les prescriptions de sécurité lors de l'exécution d'opérations sur les installations photovoltaïques. Il est également crucial de s'assurer que les participants sont aptes à adapter ces prescriptions en fonction des situations spécifiques rencontrées dans leurs établissements.

En outre, la formation vise à renforcer la compréhension des normes de sécurité et des bonnes pratiques lors des interventions sur des installations photovoltaïques, en fournissant des outils pour évaluer les risques et prendre des décisions éclairées.

Enfin, cette formation a pour but d'améliorer la réactivité des intervenants face aux situations d'urgence et de favoriser une culture de la sécurité au sein des équipes.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Le public visé par cette formation est le personnel chargé d'assurer des opérations d'ordre électrique en basse tension (BT) ainsi que d'autres opérations sur des installations électriques et photovoltaïques. Cela inclut les techniciens, les électriciens, et tout professionnel amené à intervenir sur des systèmes photovoltaïques. La formation est particulièrement adaptée aux personnes souhaitant approfondir leurs compétences en matière de sécurité et de réglementation relatives aux installations photovoltaïques.

PRÉREQUIS

Pour participer à cette formation, il est nécessaire de comprendre, lire, écrire et parler le français. De plus, si le participant souhaite suivre uniquement le complément photovoltaïque, il doit être titulaire d'une habilitation validée datant de moins d'un an. Cela garantit que chaque participant a le niveau requis pour tirer pleinement profit de la formation.

DURÉE

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 6 stagiaires.

PROGRAMME

La formation "complément photovoltaïque" s'étend sur une durée de 7 heures, en mode présentiel, et est conçue pour un groupe de 1 à 6 stagiaires. Le programme aborde plusieurs thèmes clés relatifs aux interventions générales sur les installations photovoltaïques.

Les participants exploreront les caractéristiques des installations photovoltaïques (panneaux, onduleur, batteries, protection,...), les obligations réglementaire (NF C 15-100, NF C 15 712-1/-2) et les interventions, en comprenant les rôles du BR et du chargé d'exploitation électrique, ainsi que les instructions et échanges d'informations nécessaires. La sécurité sera au cœur des discussions, notamment les mesures de prévention à appliquer lors des interventions, comme l'élimination des risques et l'organisation des zones de travail.

Un aspect essentiel de la formation sera la mise en sécurité des circuits, comprenant des techniques telles que la mise hors tension, la consignation, et l'installation de protections collectives. Les participants apprendront également à utiliser les équipements de travail adéquats, incluant des outils isolés et des multimètres, tout en prenant conscience des risques associés à leur utilisation.

En plus de la théorie, la formation inclura une partie pratique sur installation photovoltaïque, où les stagiaires analyseront les caractéristiques des installations et réaliseront des interventions sous supervision. Cela inclura des exercices pratiques comme le raccordement ou le dépannage de panneaux photovoltaïques.

Enfin, l'évaluation des acquis se fera à travers un test théorique et pratique, comprenant un questionnaire sur la partie théorique et des mises en situation sur l'installation école du centre de formation.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

La méthode pédagogique employée pour cette formation est axée sur la pratique, avec des mises en situation sur l'installation photovoltaïque dédiées. Les exercices pratiques constituent une part importante de l'apprentissage, permettant aux stagiaires de mettre en œuvre les connaissances théoriques dans un environnement contrôlé.

Les formateurs privilégient l'interaction et l'échange d'expériences pour faciliter l'apprentissage, et les participants sont encouragés à poser des questions et à partager leurs propres expériences pour enrichir le contenu de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les moyens pédagogiques comprennent un formateur pour un maximum de 6 stagiaires, garantissant ainsi une attention personnalisée et un suivi individuel. La formation sera également soutenue par des supports visuels tels que des diaporamas et des vidéos, qui aideront à illustrer les concepts abordés.

De plus, l'accès à une installation photovoltaïque de Safeteam permettra aux stagiaires d'appliquer leurs connaissances dans un cadre réel.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Les modalités d'évaluation des acquis des participants seront réalisées par le biais d'un test théorique et pratique. Cela comprend un questionnaire portant sur les spécificités des interventions sur le matériel photovoltaïque, ainsi qu'une mise en situation pratique sur une installation photovoltaïque.

Ces évaluations visent non seulement à mesurer les connaissances acquises, mais également à s'assurer que les participants sont aptes à appliquer ces connaissances dans des situations réelles.

CONSIGNES PARTICULIÈRES
